



Chantier Vertaco

Candidature 2025

Agopop, Maison des Habitants

Principes de fonctionnement

- Le chantier est ouvert à 5 jeunes, de 14 à 17 ans, résidant sur une des communes de la CCMV.
- Les candidat-es doivent être disponibles du 7 au 11 juillet 2025 (soit 5 jours de travail consécutifs à raison de 4h de travail par jour) de 8h à 12h.
- Le chantier consiste à rénover les locaux de l'Agopop.

- Il s'agit principalement de :

- Rénover des espaces de vie et de travail (peinture, nettoyage, aménagement...) ▪

- Construire divers objets (bureaux, pochoir, panneaux de signalétique ...)

- Vous serez encadrés par un animateur de l'Espace Jeunesse, sous la responsabilité de la directrice de l'Agopop.
- Chaque participant effectue 20 heures de travail rémunéré.

La rémunération correspond à 80% du Smic pour les jeunes de 14 à 16 ans et 90% du Smic pour ceux/celles âgés-es de 17 à 18 ans.

- Les candidat-es retenus signent un contrat de travail en CDD, ils/elles sont donc en situation professionnelle :
- Toute absence doit être justifiée.
- Il s'agit d'un chantier, les participant-es devront se vêtir en conséquence
- Il n'est pas demandé de compétence ou d'aptitude particulière, mais une attitude professionnelle est de rigueur.

Candidater

Afin de candidater aux chantiers jeunes 2023 de l'Agopop, Maison des habitants, vous devez nous faire parvenir un **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** avant le **1er juin**.

Vous pouvez mettre en avant dans votre courrier :

- Un intérêt personnel
- Un financement de projet personnel
- Une envie de découvrir et d'apprendre

Morgane, Accompagnatrice jeunesse peut aider les jeunes dans leur candidature (rédaction de lettre de motivation et de CV) elle est joignable au 06.58.19.91.83

Vous pouvez nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Agopop, Maison des habitants, 30 rue du professeur Beaudoin, 38250 Villard de

Lans Ou par mail : morgane.champel@agopop.fr

Le choix des candidats

Le choix des candidats sera réalisé en interne à l'Agopop par une commission qui se tiendra au mois de juin.

Nous tiendrons informés les candidats de la suite donnée à leur candidature.

Une date de signature de contrat sera communiquée à ce moment-là. Les contrats des mineurs devront être signés par leur représentant légal.

Traitement des données personnelles

Compte-tenu de votre demande d'inscription à un chantier Vertaco, l'Agopop Maison des habitants, responsable de traitement, collecte des données personnelles qui sont traitées uniquement par ses services. La base juridique de ce traitement est l'intérêt légitime. Vos données personnelles collectées sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation. Dans le cadre d'une coordination territoriale des recrutements aux chantiers Vertaco et dans l'intérêt des jeunes, les noms des candidats sont échangés entre les structures (les communes, l'Agopop et la communauté de communes), responsables conjointes de ce traitement de données personnelles. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter l'agopop, maison des habitants à accueil@agopop.fr.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) M / Mme / _____ (Nom et Prénom)

Responsable légal de l'enfant _____ (Nom et Prénom)

- l'autorise à travailler sur le chantier jeune intercommunal organisé par l'Agopop, sous la responsabilité de Mm BLEHER Gaëtane en qualité de directrice et encadré par un animateur de l'Espace Jeunesse, durant la semaine du 7 au 11 juillet 2025 pour une totalité de 5 jours de travail et de 20h hebdomadaire maximum.
- Je l'autorise à conclure un contrat de travail avec l'Agopop – Maison des habitants selon le cadre légal du code du travail.
- J'autorise également, les salariés de l'Agopop à faire pratiquer toutes interventions médicales et chirurgicales jugées nécessaires par un médecin.
- Je m'engage à être présent lors de la signature du contrat de travail.
- Je m'engage à fournir un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle lors de la signature du contrat de travail

Fait à, le

..... Nom, prénom et signature du représentant légal

